

BTS ÉCONOMIE SOCIALE ET FAMILIALE

Société, institutions et vie quotidienne

SESSION 2008

Durée : 5 heures

Coefficient : 5

Matériel autorisé : aucun

La calculatrice est donc interdite.

Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

Le sujet comporte 9 pages, numérotées de 1/9 à 9/9

BTS ÉCONOMIE SOCIALE ET FAMILIALE		Session 2008
Société, institutions et vie quotidienne	Code : ESSIVQ	Page : 1/9

« Aujourd'hui, tout le monde est à peu près d'accord pour s'appuyer sur trois définitions de la notion de génération. La première à laquelle on pense spontanément, c'est l'idée de générations familiales liées par la filiation. La seconde fait référence à l'histoire, l'ensemble des personnes ayant vécu les mêmes faits marquants (on parle de la génération du baby-boom, ou de la génération de 1968). Quant à la troisième, elle est essentiellement employée par les démographes et c'est la notion de cohorte des naissances d'une même année. L'utilisation qui est faite du terme intègre ces trois définitions : le sentiment d'appartenance à une génération conditionne, à la fois notre intégration dans un temps collectif et notre appropriation de ce temps. Il est fondamental de se situer parmi nos pairs et avec eux dans le temps social et historique. » *Conférence de la Famille, 2006.*

Dans un devoir composé :

1) Montrez quelles grandes évolutions démographiques, socio-économiques et culturelles ont modifié l'organisation de la société et les rapports entre les différentes générations depuis une soixantaine d'années.

2) Comment ces nouveaux rapports se traduisent-ils aujourd'hui dans la vie quotidienne des familles ?

3) Présentez les droits et les devoirs actuels des enfants et des parents.

Annexes :

Annexe 1 : B. Prével, « Générations : la drôle de guerre », *Informations Sociales*, n°134, septembre 2006.

Annexe 2 : Entretien avec Martine Segalen, « Familles : de quoi héritons-nous ? », *Sciences Humaines*, hors-série n°36, mars 2002.

Annexe 3 : « Les personnes âgées », *INSEE Références*, 2005.

Annexe 4 : Enquête Patrimoine 2004, *INSEE Première*, n° 1127, mars 2007.

Annexe 5 : Serge Clément, « Il ne faut pas décourager ceux qui aident un proche », *La Gazette Santé Social*, n°25, décembre 2006.

Barème : 6 pts + 5 pts + 5 pts (forme : 4 pts)

BTS ÉCONOMIE SOCIALE ET FAMILIALE		Session 2008
Société, institutions et vie quotidienne	Code : ESSIVQ	Page : 2/9

ANNEXE 1 :

L'horizontal et le vertical

> Horizontalement donc, on s'intéressera au cheminement, à l'histoire des membres des cohortes, comme les appellent les démographes. Pour que ces dernières accèdent au statut de génération, il faudra que leurs membres ressentent une identité de destin, se perçoivent ou soient perçus marqués par l'histoire, et manifestent une solidarité de génération. Autant dire que toutes les cohortes ne sont pas des "génération".(...)

La solidarité qui scelle une génération tient au fait que ses membres auront joué dans le même film, auront vécu au même âge les mêmes événements, auront partagé le même stade de leur cycle de vie et le même cycle d'époque. Et puisque ces deux cycles enchaînent périodes critiques et périodes latentes, une attention spéciale devrait être portée sur les temps où une génération traverse, à un moment de haute sensibilité, une histoire chahutée, marquante.

> Verticalement ensuite, on positionnera les générations les unes par rapport aux autres le long des lignages (on dénombre déjà plus de deux millions de bisaïeux à la tête de lignages de quatre générations). Cette approche des ascendants et des descendants privilégie traditionnellement les liens de parenté par le sang et par alliance, la famille donc, mais il n'y a pas de raison de s'en tenir là. La société moderne n'accorde pas autant d'importance aux relations de parenté que les sociétés premières. Elle a même largement intimé l'ordre à la famille, comme d'ailleurs à la religion, de se replier sur l'intimité. Ceci se perçoit bien quand on analyse les modes de redistribution, la façon dont on redistribue les cartes au gré du renouvellement des générations : la Sécurité sociale l'emporte sur la sécurité familiale, et plus encore dans les pays du Nord, plus soucieux d'égalitarisme.

L'une anime un circuit allant principalement des jeunes vers les vieux au travers de la couverture des risques santé et retraite ; l'autre anime un circuit allant surtout dans un sens opposé des vieux vers les jeunes, avec des donations entre vifs désormais plus importantes que les successions. Ce qu'on découvre sur le plan vertical des relations entre générations, c'est tout un ensemble d'inégalités. Les fils regardent leurs pères du haut de leurs cinq centimètres de plus, de leurs trois années de formation initiale supplémentaires et de leur... insolente jeunesse. Les pères disposent du magot patrimonial, de revenus par tête supérieurs d'au moins 30 %, de l'emploi (plus ou moins décidés à céder la place), et de ce qui reste de l'autorité paternelle. Ces générations sont différentes les unes des autres parce qu'elles ne sont pas au même stade de leur cycle de vie, ont vu leur histoire se développer selon des scénarios originaux et occupent des positions de pouvoir différentes dans leurs métiers comme en politique. Toutes ces différences font qu'on a vite tendance à percevoir les relations entre générations sous l'angle des conflits larvés ou ouverts, sinon des guerres plus ou moins froides, dans un climat de sous-entendus et de malentendus. Avant de rebondir dans la dénonciation des crimes commis hier par leurs pères, la révolte de la jeunesse occidentale initiée par les pionniers du rock et de la Nouvelle Vague fut vite interprétée comme une contre-culture, une fracture,

"le fossé des générations", dira M. Mead. Je préfère m'en tenir à l'idée que la cohabitation suscite un choc à l'arrimage de toute nouvelle génération, quand elle se produit lors d'une époque "mutante".

S'il est bien vrai que les sensibilités se forment au temps des premières amours, se cristallisent et s'apprennent à durer, une société se doit de relever un premier défi : faire coexister des générations dissemblables, chacune ayant sa "marque", celle de l'histoire de ses jeunes années. Comme le souligne San Antonio : *"Nous sommes tous les enfants de notre enfance."*

On pressent que l'ampleur des mouvements historiques rendra la cohabitation de plus en plus difficile. Mais il existe un second défi propre à nos sociétés de mortels : il faut sans cesse s'entendre sur ce que l'on veut transmettre et sur qui doit se charger de cette tâche de "programmation" des petits nouveaux, d'instruction de leur "code culturel" ; mission malaisée à remplir quand tout semble se précariser, durer fort peu de temps, à l'exception de la vie qui s'allonge à une vitesse inattendue.

Ce double défi renvoie donc aux conséquences de ce qu'on appelle couramment *"l'accélération du changement"*, qui ébranle en profondeur l'équilibre d'individus aspirant à un tempo plus lent, à une pause, à laisser s'exprimer la force de l'habitude : tout le monde n'est pas Picasso !

BTS ÉCONOMIE SOCIALE ET FAMILIALE		Session 2008
Société, institutions et vie quotidienne	Code : ESSIVQ	Page : 3/9

ANNEXE 1 (suite) :

C'est cette discordance entre l'évolution de la société qui se renouvelle en permanence, qui ne vieillit pas, contrairement aux apparences, et le destin fragile et bref des individus qui est à la base de l'anxiété se répandant dans notre monde débridé, dans lequel il n'est plus de vérité établie le temps d'une vie.

Toute société cherche à se reproduire selon différents niveaux : celui de l'économie, qui commence par les vivres, l'obligation alimentaire ; celui de la population, et donc de la fécondité et des règles du mariage ; celui de la culture, des valeurs et des normes. Chacun à sa manière. C'est avant tout la transmission d'un capital de connaissances qui est en jeu dans une économie où le patrimoine est la connaissance elle-même – jusque-là intellectuelle, à moins qu'un jour le corps humain ne soit chargé de données informatiques sous forme de puces électroniques.

Pour schématiser, on peut opposer les Anciens et les Modernes dont on sait qu'ils se querellent et proposer une opposition autre entre les vieux et les jeunes.

Les Anciens et les Modernes

Soucieuses avant tout de ne rien changer, d'enrayer la croissance des richesses aussi bien que la formation des pouvoirs, les sociétés premières dont s'occupent les anthropologues, celles qualifiées de "froides" par C. Lévi-Strauss, veilleront lors de la courte phase de l'initiation à ce que toute innovation soit proscrite. Cette instruction civique sera placée sous le contrôle des aînés mâles, chargés de "cuire" les jeunes livrés "crus" par les femmes. Les sociétés "premières" paraissent obsédées par les risques d'une non-transmission de leurs valeurs à la génération suivante. Il leur importe que le passage de témoin se fasse dans de bonnes conditions. Elles sont du côté du maintien de l'ordre. Pas de n'importe quel ordre : celui de la tradition. Pas de n'importe quelle tradition : celle des ancêtres. Quand on interroge l'un de ses membres sur les raisons de son comportement, il répondra le plus souvent : "On a toujours fait ainsi" ; "C'est comme ça que les ancêtres faisaient." Il s'agit donc de s'assurer autant que faire se peut qu'on transmettra bien le code culturel dans son intégralité, sans en modifier le moindre iota. Toute la vérité et rien que la vérité : c'est juré !

Dans le cadre de ces sociétés, le premier principe à affirmer est que tout a été dit aux origines, une fois pour toutes, et donc que toute nouveauté aurait quelque chose de blasphématoire et plus encore de suicidaire, puisqu'elle ne pourrait que dégrader le code. On est aux antipodes des sociétés modernes qui valorisent la nouveauté, portent au pinacle l'originalité et sacralisent le progrès.

Le deuxième principe à respecter consiste à suivre la voie hiérarchique descendante allant des vieux vers les jeunes et, plus généralement, des invisibles, des dieux, des morts ou des ancêtres vers les vivants : anciens ou aînés, et finalement vers les jeunes. On est là aussi très loin des sociétés modernes qui, célébrant le "jeunisme", en viennent à imaginer que les vieux doivent se mettre à l'école des jeunes.

Le troisième principe concerne les conditions de la transmission, du passage de témoin ou, plus encore, de l'instruction qui s'opère au travers de l'initiation. Rite de passage souvent brutal, marqué du sceau du sacré, du secret tout autant qu'on ne saurait enfreindre sans provoquer de catastrophes. Le défi est particulièrement dur à relever dans des sociétés orales qui ne disposent pas d'une mise en mémoire indépendante des mortels. On est là encore bien loin des sociétés modernes qui tendent à substituer l'éducation à l'instruction : la première apprend la maïeutique, l'art de sortir la vérité de soi ; la seconde est la marque, l'empreinte laissée par le maître. C'est tout le processus de la mise au monde, de la formation au sens large dont la société s'est emparée de nouveau avec l'époque moderne, confinant les parents dans une préoccupation affective. Un doute s'insinue sur la capacité des aînés à transmettre un savoir pertinent aux jeunes. D'où le débat classique opposant les instructeurs aux éducateurs, ces derniers jugeant préférable d'apprendre à apprendre plutôt que d'apprendre tout court. Et ces sociétés se constituent des mémoires quasi illimitées.

Article de la rubrique « Qu'est-ce que transmettre ? »
Hors-série N° 36 - Mars/Avril/Mai 2002 . Sciences humaines
Qu'est-ce que transmettre ?

Familles : de quoi héritons-nous ? Entretien avec Martine Segalen

Pouvez-vous décrire ces nouveaux liens intergénérationnels sur lesquels Claudine Attias-Donfut, Nicole Lapierre et vous insistez beaucoup dans votre dernière enquête ?

Il faut d'abord préciser que l'on a assisté d'une part à une augmentation importante du niveau de vie des plus âgés (les grands-parents actuels) et d'autre part, à une transformation de l'image de la vieillesse grâce à l'amélioration des conditions de santé et de vie. La génération des 75 ans actuels et celle des cinquantenaires ont bénéficié de l'enrichissement de la période des Trente Glorieuses, alors que les jeunes, les trentenaires actuels, connaissent des situations économiques beaucoup plus précaires. C'est déjà un élément économique important, qui fait que les parents (ceux qui ont 50 ans) protègent le plus possible leurs enfants. Non seulement les plus âgés ne sont plus à charge, mais il existe une véritable circulation des ressources des plus âgés vers les enfants lorsque ceux-ci ont des difficultés, et encore plus souvent vers leurs petits-enfants.

Mais plus surprenant encore est l'importance renouvelée des liens familiaux entre les générations, que nous avons constatée dans notre enquête, alors que notre époque proclame l'avènement de l'individualisme et des liens électifs. C'est d'ailleurs dans le cadre de ces valeurs que s'ajustent les relations entre parents et enfants. L'indépendance résidentielle permet de respecter l'intimité de chacun, on est là lorsque le besoin se fait sentir sans être intrusif pour autant. Une erreur serait de croire que dans les familles traditionnelles, la cohabitation de plusieurs générations procurait le bonheur : des historiens ont montré la violence des conflits qu'elles généraient, comme les tensions permanentes entre les belles-mères et les belles-filles par exemple.

Dans notre enquête, nous avons rencontré de nombreuses jeunes femmes seules avec leurs enfants, soutenues par leur famille alors qu'elles auraient été mises dehors encore dans les années 50. Certains grands-parents prennent en charge l'éducation des enfants, aident la jeune femme à reprendre ses études... Il existe en définitive une circulation de biens et de services importante entre les différentes générations.

Ce qui caractérise le lien familial aujourd'hui, c'est ce soutien des générations plus âgées vers les plus jeunes - lors de difficultés conjugales ou sur le marché de l'emploi, sans imposition et en laissant à chaque génération sa liberté de choix. Ce travail a d'ailleurs été fait en grande partie par la génération des 50 ans qui, lorsqu'ils étaient soixante-huitards, ont imposé à leurs parents de vivre en couple ou d'avoir des enfants hors mariage...

Or, ce lien familial est d'autant plus fort qu'il se tisse désormais dans le respect des valeurs de chacun, du fait aussi que la tolérance et l'écoute entre les générations ont beaucoup progressé... Le creuset familial est aujourd'hui issu d'un nouveau contexte dans lequel les normes se sont beaucoup assouplies, ce qui permet à chacun de pouvoir s'y retrouver. C'est paradoxalement parce qu'on ne dépend plus des autres que l'on peut être lié à eux.

.../...

BTS ÉCONOMIE SOCIALE ET FAMILIALE		Session 2008
Société, institutions et vie quotidienne	Code : ESSIVQ	Page : 5/9

ANNEXE 2 :

Jusqu'au XIXe siècle, la transmission du patrimoine matériel constituait un élément important du lien familial. Qu'en est-il aujourd'hui ?

Dans les familles rurales puis bourgeoises, il était indispensable de bénéficier du patrimoine familial pour s'établir. Les fils succédaient aux pères et les filles devaient être dotées par la famille pour pouvoir se marier. Aujourd'hui, dans les classes moyennes, avec l'allongement de la vie, on devient héritier à 60 ans, c'est-à-dire lorsque l'on a déjà l'âge de la retraite et que l'on a généralement constitué son propre patrimoine. La transmission du patrimoine matériel a cependant encore une réalité, en ce qui concerne notamment l'habitat. Plus de 50 % des Français sont propriétaires d'une résidence principale ou secondaire - dont ils ont souvent hérité à la mort des parents. Ce patrimoine peut d'ailleurs être utilisé pour aider la génération des 25-30 ans, lorsqu'ils en ont besoin, à s'installer dans leurs meubles.

Vous mettez en évidence aussi, dans votre dernier livre, l'importance de transmissions d'ordre symbolique et les fonctions ambiguës de la mémoire familiale...

La transmission symbolique, constitutive du lien familial, se fait par exemple à partir de la conservation d'objets, souvent sans grande importance ni valeur mais auxquels on est très attaché. Dans la société de consommation qui est la nôtre, où les objets ne semblent avoir qu'une valeur marchande, on garde amoureusement le vieux fusil du grand-père, la petite bague de la grand-mère...

Dans notre enquête, les trois générations que nous avons interrogées (les 75 ans, les 50 ans et les 30 ans) ont eu des expériences de vie très différentes, en fonction des époques qu'elles ont vécues. De sorte qu'il est apparu que la mémoire familiale se recompose à chaque génération, chacune d'elle y puisant ce qui lui convient pour se situer et construire son identité. Ce qui est dégagé de l'histoire familiale est ce qui fait sens dans la lignée présente. Ceci conforte la thèse du sociologue Maurice Halbwachs (1877-1945) qui, au début du xxe siècle, avait déjà montré que la mémoire est toujours fabriquée en fonction du contexte présent.

Il ressort aussi de nos entretiens que l'expérience est intransmissible. Les anciens pensent que les jeunes ne peuvent pas comprendre, dans un monde contemporain où « tout est devenu plus facile », les difficultés qu'ils ont connues : le travail à 14 ans, les modes de vie sans confort, etc.

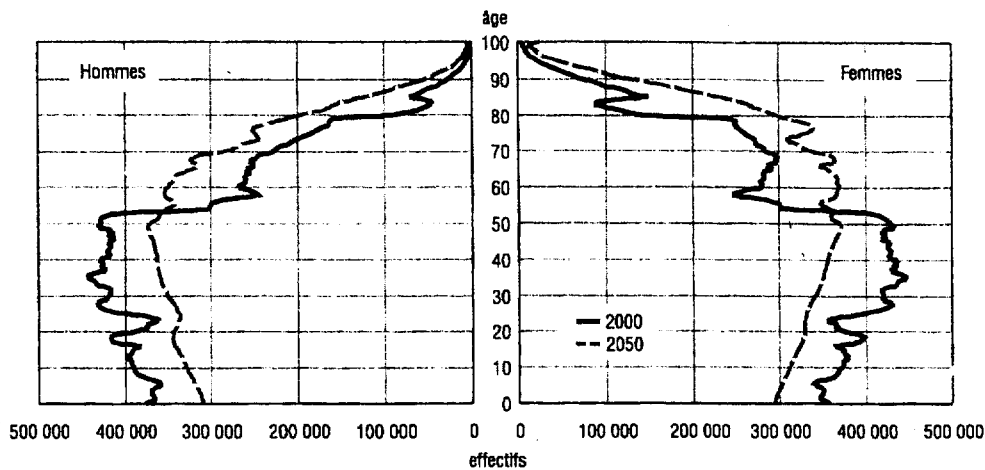
Pourtant, de leur côté, les jeunes évoquent souvent leurs grands-parents comme des modèles du fait justement qu'ils ont vécu dans des conditions très difficiles. Ils fabriquent en fait ce que l'on pourrait appeler une « néo-mémoire », qu'ils adaptent à leur compréhension. Cette néo-mémoire est nourrie principalement par les réunions et les fêtes familiales qui sont devenues nombreuses, grâce entre autres aux possibilités de transports rapides qui permettent par exemple d'attraper un TGV pour une simple réunion dominicale.

L'identité familiale est en définitive tissée de ces histoires que l'on réinvente, que l'on se réapproprie à chaque génération, histoires faites de petits souvenirs de ces rencontres, de vacances passées ensemble, de la mémoire de personnalités fortes qui ont marqué chacun - un grand-père particulièrement généreux par exemple... Tout cela constitue le ciment familial.

On aime à fabriquer actuellement, disons-le, une image assez rose de la famille. L'apparition de sites familiaux sur Internet en est un exemple : on fait circuler des photos, on reconstitue les généalogies familiales, en évitant soigneusement d'évoquer tout ce qui est conflit.

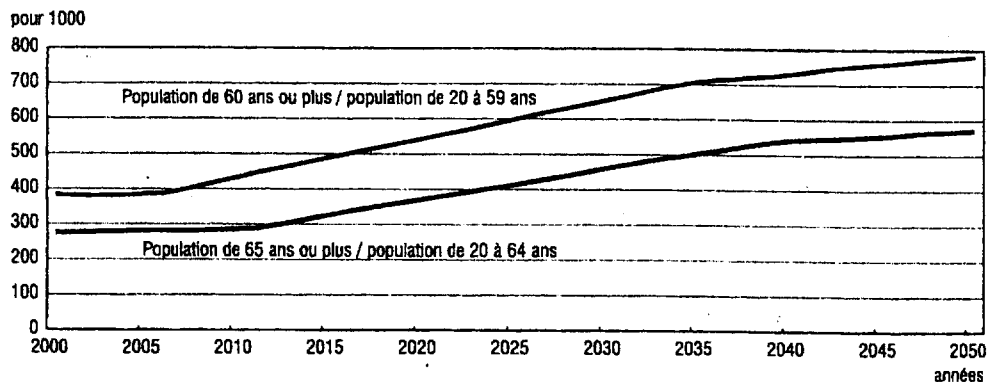
Annexe 3 :

Pyramide des âges au 1^{er} janvier 2000 et 2050



Source : Insee, projections de population à horizon 2050, scénario central.

Évolution projetée du rapport de dépendance



Source : Insee, projections de population à horizon 2050, scénario central.

Répartition des services rendus selon le lien de parenté

Type d'aide	Parents	Oncles	Grands-parents	Ensemble de la parenté
Soutien moral	23	31	26	24
Courses	26	21	34	18
Aide à l'aménagement, jardinage, bricolage	13	11	12	11
Don d'argent	5	5	4	10
Démarches administratives	13	12	8	9
Ménage, cuisine, linge	10	6	13	7
Prêt de voiture	4	3	0	6
Prêt d'argent	2	1	0	4
Autre	4	10	3	11
Total	100	100	100	100

Champ : personnes aidantes de 15 ans ou plus appartenant à la famille mais ne vivant pas avec l'aidé.

Lecture : au cours des 12 derniers mois, l'aide aux courses a représenté 34 % de l'ensemble des aides apportées aux grands-parents contre 18 % à l'ensemble des membres de la parenté.

Source : Insee, enquête PCV, partie Réseaux de parenté et entraide, octobre 1997.

Aide aux membres de la parenté selon l'âge de l'aidant

	50-59 ans	60-64 ans	65-79 ans	80 ans ou plus	Tous âges
Au moins une fois	77	79	65	42	73
Plus de 5 types d'aide rendus	17	14	6	2	11

Champ : personnes aidantes de 15 ans ou plus appartenant à la famille mais ne vivant pas avec l'aidé.

Lecture : au cours des 12 derniers mois, 65 % des personnes âgées de 65 à 79 ans ont aidé au moins une fois au moins un des membres de leur parenté.

Source : Insee, enquête PCV, partie Réseaux de parenté et entraide, octobre 1997.

ANNEXE 4 :

Nature des donations reçues des parents selon la catégorie sociale du père
en %

Catégorie sociale du père	Nature des biens composant la donation					
	Logement	Dont logement avec réserve d'usufruit	Terrain	Bien à usage professionnel	Argent	Autre
Indépendants						
Agriculteur	49	16	61	16	20	4
Commerçant, artisan	51	18	25	13	30	3
Chef d'entreprise	47	15	12	9	44	3
Profession libérale	52	19	11	5	48	6
Salariés						
Cadre	52	20	10	3	55	3
Profession intermédiaire	50	18	11	2	48	4
Employé	50	17	16	3	47	4
Ouvrier	46	14	28	4	37	1
Ensemble	47	17	29	8	37	4

Lecture : lorsque le père est agriculteur, 49 % des donations comprennent des logements et 61 % des terrains.

Champ : ensemble des donations reçues des parents.

Source : enquête Patrimoine 2004, Insee.

Aide apportée aux enfants : nature et moment

en %

Ménages ayant aidé leurs enfants pendant...	Répartition	Nature de l'aide			
		Don d'argent	Versement régulier d'argent	Mise à disposition d'un logement	Prêt d'argent
les études uniquement	34	30	68	21	3
une fois installés uniquement	33	74	10	8	21
la recherche d'emploi uniquement	5	66	16	10	18
les études et la recherche d'emploi	7	56	56	30	6
les études et une fois installés	7	75	31	15	18
la recherche d'emploi et une fois installés	3	84	14	10	17
les trois périodes	10	78	42	23	20
Ensemble	100	58	38	16	13

Lecture : 34 % de ces ménages ont aidé uniquement pendant les études dont 68 % sous forme d'un versement régulier d'argent.

Champ : ménages ayant apporté une aide à leurs enfants après que ceux-ci ont quitté le domicile familial.

Source : enquête patrimoine 2004, Insee.

« Il ne faut pas décourager ceux qui aident un proche »

Selon le sociologue Serge Clément (*), les aidants ne sont pas moins qu'avant disposés à soutenir leurs proches dépendants. Mais, confrontés à de nouvelles difficultés, ils réclament de l'aide.

Qui sont les aidants aujourd'hui ?

Il serait absurde de dresser un profil type de l'aidant. Si l'on parle des conjoints, leur moyenne d'âge atteint 75 ans, mais si l'on s'intéresse aux enfants, on tombe à 55 ans. Ces derniers, et en particulier les filles, constituent néanmoins l'essentiel des aidants. Le travail des hommes étant mieux rémunéré et plus valorisé que celui des femmes dans notre société, ce sont le plus souvent elles qui prennent en charge le parent dépendant, notamment quand cela entraîne un retrait partiel ou total du monde du travail. Les femmes ont aussi une proximité plus grande avec tout ce qui touche à la santé. Mais il ne faut pas oublier qu'il y a quand même 30 % d'aidants masculins.

Tous les aidants rencontrent-ils les mêmes difficultés ?

Une fois encore, cela dépend des situations. Parmi les aidants enfants, certains sont encore actifs, d'autres déjà à la retraite : les problèmes ne se posent pas de la même façon dans

les deux cas. D'autant que certains soutiennent en même temps leurs propres enfants : c'est le problème de la génération « pivot ».

Il faut tenir compte aussi de la situation économique des aidants, qui va déterminer la possibilité pour eux de recourir à certaines aides extérieures. La durée de la prise en charge est importante, également : l'usure n'est pas la même lorsque l'on s'occupe d'un parent six mois ou cinq ans.

Enfin, la situation des aidants varie beaucoup selon le sens qu'ils donnent à l'aide, car cela détermine le rapport qu'ils entretiennent avec les professionnels. Certains enfants sont mus par un fort sentiment de dette envers leurs parents. Ils ont donc moins tendance à demander de l'aide, car cela leur donnerait l'impression de n'avoir pas suffisamment payé cette dette.

Pourquoi insiste-t-on aujourd'hui sur la nécessité d'aider les aidants ?

Dans le passé, il allait de soi, quand on avait un parent ou un conjoint vieillissant, de s'en occuper soi-même. Mais, peu à peu, avec le développement du travail des femmes, notamment, l'aide familiale est devenue moins évidente. Il a fallu concilier les rôles, faire des choix, dégager du temps sur ses loisirs.

« Les amorces de politiques en faveur des aidants ne sont pas suffisantes. »

Depuis vingt ans, les études épidémiologiques insistent sur l'épuisement des aidants. Dans le même temps, nos sociétés ont pris conscience que l'Etat ne pourrait plus prendre en charge tous les besoins sociaux et sanitaires. D'où une tendance accélérée à reporter sur les familles ce que l'on ne pouvait plus assumer sur le plan institutionnel.

Quoi qu'il en soit, vieillir à domicile est le souhait de la majorité des personnes âgées et les familles ne sont pas moins qu'avant d'accord pour jouer le jeu. Simplement, elles demandent de l'aide. Les amorces de politiques en ce sens montrent bien, aujourd'hui, que l'Etat reconnaît l'existence de ce travail familial, mais ce n'est pas suffisant. Il y a beaucoup de bonne volonté dans notre société : il ne faudrait pas la décourager.

Propos recueillis
par Stéphanie Lampert

(*) Coauteur, avec Jean-Pierre Lavoie, de *Prendre soin d'un proche âgé : les enseignements de la France et du Québec*

(lire l'encadré ci-contre).